



PROJET MARIAGE - INFORMATIONS PRATIQUES

Dépôt du dossier :

La présence des deux futur(e)s époux(ses) est OBLIGATOIRE lors du dépôt du dossier.

Le présent dossier, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives, est à déposer **sur rendez-vous** au :

Service Population
Mairie annexe – Centre Picasso
3, avenue Aristide Maillol
95370 Montigny-lès-Cormeilles
☎ : 01.30.26.30.20

Jours et heures d'ouverture du service :

Lundi et mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Mardi : de 13h30 à 19h45

Jeudi : de 13h30 à 17h15

Vendredi : de 8h30 à 12h00 (sauf juillet et août) et de 13h30 à 16h15

Une pré-réservation de la date et de l'heure de la cérémonie peut être formulée lors du retrait du dossier, toutefois elle ne sera rendue définitive qu'à la condition d'un **dépôt du dossier complet au plus tard 2 mois avant la date de la cérémonie (au plus tard 3 mois lorsque l'un des époux est étranger pour le délai de publication des bans dans le pays étranger).**

Après étude du dossier, les futur(e)s époux(ses) pourront faire l'objet d'une audition, commune ou séparée, afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441.7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; de faire usage d'une attestation ou un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

PIÈCES À FOURNIR EN VUE D'UN MARIAGE

Pièces justificatives (originaux et copies) à fournir lors du dépôt de dossier :

- **Copie intégrale de l'acte de naissance de chaque futur(e) époux(se)**
Pour le Français nés en France :
Celle-ci doit être datée de moins de 3 mois et est délivrée par la mairie du lieu de naissance (6 mois pour les départements et collectivités d'Outre-mer).

Pour les Français nés à l'étranger, adressez votre demande à :
Ministère des Affaires étrangères
Service Central de l'état civil
11, rue de la Maison Blanche
44941 Nantes Cedex 09
OU
www.diplomatie.gouv.fr

Pour les ressortissants étrangers :
Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 6 mois (voir document annexe en fonction du pays).
La copie intégrale de l'acte de naissance devra être rédigée en français ou traduit par un traducteur assermenté près d'une Cour d'appel en France.

Pour les apatrides et réfugié(e)s politiques :
Copie intégrale de l'acte de naissance délivrée par l'office français de protection des apatrides et réfugié(e)s, datant de moins de 3 mois.
OFPRA
201, rue Carnot
94136 Fontenay-sous-Bois
- **Pièce d'identité (document délivré par une autorité publique avec photo)**
Sont acceptés : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère (présentation obligatoire du document original et photocopie recto verso).
- **justificatifs de domicile : (originaux et photocopies) aux noms et prénoms des futurs époux** : le contrat avec la facture correspondante de – 3 mois (énergie, gaz, eau, loyer, téléphone,...)
- ou 2 justificatifs différents de – 3 mois : taxe d'habitation ou foncière ; acte de propriété ; attestation d'assurance habitation ; CMU ; Aide Médicale de l'Etat ;
....
- Si le mariage est célébré dans la commune de résidence des parents de l'un des futurs mariés fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des parents ainsi que la copie recto-verso de leur pièce d'identité.
- **Désignation des témoins** : Liste des témoins complétée et photocopie recto-verso de la pièce d'identité pour chaque témoin (carte d'identité, permis de

conduire, passeport). Les témoins doivent maîtriser la langue française et être âgés de 18 ans révolus.

Cas particuliers

- Veufs(ves) :**
Copie de l'acte de décès du précédent conjoint
OU
Copie de l'acte de naissance portant mention du décès du précédent conjoint.
- Personnes divorcées :**
Copie du jugement définitif de divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant du caractère définitif du jugement.
OU
Copie intégrale de l'acte de mariage avec mention du divorce
OU
Copie intégrale de l'acte de naissance avec mention de divorce
- Majeurs sous curatelle :**
Jugement ou document du greffe du Tribunal d'instance relatif à l'inscription au Répertoire civil, consentement du curateur ou du juge des tutelles.
- Majeur(e)s sous tutelle :**
Jugement ou document du greffe du Tribunal d'instance relatif à l'inscription au Répertoire civil, consentement du Conseil de famille ou consentement des parents, certificat du médecin traitant attestant qu'il a donné l'avis exigé par la Loi.
- En cas de contrat de mariage :**
Certificat du notaire à déposer le jour du dépôt de dossier ou, au plus tard 15 jours avant le mariage.
- Enfants communs nés avant le mariage :**
Ces enfants doivent être signalés avant le mariage, ils doivent avoir été reconnus par les deux parents
Livret de famille non mariés
Acte de naissance de moins de 3 mois
- Traducteur-interprète :**
Si l'un des deux époux(ses) d'origine étrangère ne comprend pas et/ou ne parle pas la langue française suffisamment bien la présence d'un traducteur interprète assermenté sera nécessaire pour le(s) assister le jour du mariage. La carte professionnelle ainsi qu'une attestation devront être annexées au dossier au plus tard 15 jours avant le mariage.

☺☺☺☺☺☺☺☺

Suivent les fiches du présent dossier à remplir :

- Renseignements relatifs aux futur(e)s époux(ses)
- Attestations sur l'honneur de domicile pour chacun des futur(e)s époux(ses)
- Déclaration des témoins
- Autorisation de publication

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE
NON MARIAGE OU DE NON REMARIAGE**

(Articles 433-20 du Code pénal et 544 et suivants de L'IGREC)

Je soussigné(e)

.....

NOM et Prénom(s)

Né(e) le.....

A

Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur ne pas être : marié(e)

Atteste sur l'honneur ne pas être : remarié(e)

Depuis mon divorce en date du :.....

Avec.....

Depuis le décès de mon conjoint en date du :.....

Rayez la mention inutile

Fait à :

Le :

Signature :

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».

NUMÉRO DE L'ACTE :

DATE DU MARIAGE :

HORAIRE :

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné(e) Monsieur/Madame.....

autorise la commune de Montigny-lès-Cormeilles à publier mon mariage dans la rubrique ETAT CIVIL du journal « Montigny Notre Commune ».

signature

Je soussigné(e) Monsieur/Madame.....

autorise la commune de Montigny-lès-Cormeilles à publier mon mariage dans la rubrique ETAT CIVIL du journal « Montigny Notre Commune ».

signature

DECLARATIONS DES TEMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du C.c)

Je soussigné(e).....

.....
Pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le.....à.....

.....

*Atteste être domicilié(e) à.....

.....
et *exercer la profession de.....

.....

Fait à.....le.....

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATIONS DES TEMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du C.c)

Je soussigné(e).....

.....
Pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le.....à.....

.....

*Atteste être domicilié(e) à.....

.....
et *exercer la profession de.....

.....

Fait à.....le.....

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATIONS DES TEMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du C.c)

Je soussigné(e).....

.....

Pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le.....à.....

.....

*Atteste être domicilié(e) à.....

.....

et *exercer la profession de.....

.....

Fait à.....le.....

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATIONS DES TEMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du C.c)

Je soussigné(e).....

.....

Pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le.....à.....

.....

*Atteste être domicilié(e) à.....

.....

et *exercer la profession de.....

.....

Fait à.....le.....

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX/A L'EPOUSE: ☎ :.....

NOM.....

Prénom(s).....

Date de naissance / / 19...

Lieu de naissance et département

Nationalité (au moment du mariage) :.....

Profession :.....

Domicilié(e) à (adresse complète) :.....

Résidant à (adresse complète) :.....

..... depuis au moins un mois

Fils/Fille de.....
(NOM et Prénom(s))

Profession :
ou

Décédé le :.....

Domicilié à (adresse complète) :.....

Et de :.....
(NOM de jeune fille et prénom(s))

Profession :
ou

Décédée le :.....

Domiciliée à (adresse complète) :.....

B – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUSE/A L'EPOUX : ☎ :.....

NOM.....

Prénom(s).....

Date de naissance / / 19...

Lieu de naissance et département

Nationalité (au moment du mariage).....

Profession :.....

Domicilié(e) à adresse complète) :.....

Résidant à (adresse complète) :.....

..... depuis au moins un mois

Fille/Fils de.....
(NOM et Prénom(s))

Profession :
ou

Décédé le :.....

Domicilié(e) à (adresse complète) :.....

Et de :.....
(NOM de jeune fille et prénom(s))

Profession :
ou

Décédée le :.....

Domiciliée à (adresse complète) :.....

C – RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX

Nombre d'enfant(s) en commun :.....(Produire l'acte de naissance de ces enfants)

NOM :.....Prénoms :.....

NOM :.....Prénoms :.....

NOM :.....Prénoms :.....

Disposez-vous d'un livret de famille de parents non marié oui non

Mariage religieux : oui non

Contrat de mariage : oui non

Nombre d'invités prévus pour la cérémonie :.....

Adresse du futur domicile conjugal :.....

NOM et Prénom(s) du traducteur :.....

Veillez nous préciser si des personnes à mobilités réduites seront présentes le jour de la cérémonie du mariage : oui non

Est-il prévu un échange d'alliance en mairie : oui non